



La lettre des PLP d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

N° 7
30 juin 2011

Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

- Christian BASSET** - L.P. Dassault à MERIGNAC
Secrétaire Académique
- Abderrahim EL MOUAHID**
- S.E.P. Victor Louis à TALENCE
Responsable Académique Enseignement
Professionnel, élu à la CAPA des PLP
- Sylvie BERGEON** - LP Flora Tristan à CAMBLANES et MEYNAC
Elue à la CAPA des PLP



Bilan de la CAPA Hors Classe du 1^{er} juin 2011

Cette année, sur 129 PLP promus, 122 sont au 11^e échelon, 6 au 10^e échelon et 1 au 9^e.

Le barème du dernier promu est de 176 points, date d'entrée dans le corps 1992, premier critère qui départage en cas d'égalité de barème.

Pour le 11^e échelon, 31 collègues n'ont aucun avis "Extrêmement Favorable", ceci étant compensé par l'ancienneté dans le 11^e échelon. Mais comme nous le signalions l'an dernier, on voit l'augmentation progressive des 10^e échelon (4 l'an dernier) et même 1 promotion au 9^e.

Pour les collègues qui obtiennent la Hors Classe au 10^e et au 9^e cette année, les points viennent des avis et de la bonification ZEP.

83 avis "Extrêmement favorable" ont été attribués par les chefs d'établissement et 85 avis "Extrêmement favorable" ont été attribués par les inspecteurs.

5 disciplines représentent environ 45 % des promus :

- lettres-histoire 19 promus
- maths-sciences 11 promus
- lettres-anglais 8 promus
- biotechnologie 13 promus
- vente 6 promus

30 autres disciplines ont entre 1 et 5 promus.

Les disciplines ne sont décidément pas à égalité !

Le SE-UNSA a rappelé son opposition à ces critères arbitraires et injustes. Il a dénoncé également leur application et conséquences : pour exemple, les situations de reconversion validées au niveau académique n'ont pas été bonifiées au seul prétexte qu'elles n'ont pas été validées au niveau national après accord de l'inspecteur général de la discipline, de même que certains parcours professionnels en section européenne avec certification complémentaire (ex : dispositif "Jules Verne").

Mutation PLP

La CAPA intra-académique des PLP s'est tenue le 15 juin.

C'est la deuxième année de suite que l'administration diffuse le projet d'affectation aux collègues (214 mutations) alors même que la CAPA n'a pas eu lieu. Et cette année encore nous avons fait des propositions afin d'améliorer autant que possible ces affectations.

Au total 22 nouvelles affectations ou modifications d'affectation ont été apportées dont 12 pendant la CAPA et 10 avant même sa tenue.

Dès l'ouverture, notre déclaration s'est limitée à l'essentiel dans l'intérêt des collègues ; nous avons dénoncé :

- le manque de lisibilité sur les postes mis au mouvement, en particulier certains postes parus sur SIAM et disparus ensuite.
- le traitement des mesures de carte scolaire par algorithme, en particulier les situations en biotechnologie dans les Pyrénées Atlantiques et en MSMA. Sur ces derniers points, l'administration, consciente de ces situations absurdes, nous a bien entendus.

Bilan : 185 mutés sur poste et 37 mutés en ZR dont certains forcés de muter par Mesure de Carte Scolaire (cas de CAB) ou

par inexistence de poste (cas enseignement industriel). Leur mutation ressemble bien à des affectations dans le "fort Bastiani" où il n'y a rien à l'horizon ! On est loin du compte !

> Barres départementales : [cliquer ici](#)

> Indemnités pour changement de résidence administrative : [cliquer ici](#)

Phase d'ajustement et révisions d'affectations :

Le groupe de travail se tiendra le 8 juillet. Ce groupe examinera les révisions d'affectation, les établissements de rattachement des nouveaux TZR et l'affectation des TZR et des ATP. Envoyez-nous, si vous ne l'avez pas déjà fait, une copie de vos préférences par mail à ac-bordeaux@se-uns.org, ou en nous retournant la fiche de suivi ([téléchargeable ici](#)) par mail ou par courrier.

Indemnité C.C.F.

Le Recteur a accordé une audience au SE-UNSA le vendredi matin 24 juin. Entre autres sujets a été abordé "l'indemnité au bénéfice des enseignants chargés de l'évaluation en C.C.F. pour les diplômés de la voie professionnelle".

[Lire la suite](#)

Crédits LOLF alloués aux établissements

Plusieurs d'entre vous nous ont fait part ces derniers jours des difficultés qui pourraient survenir dans leurs établissements l'année scolaire prochaine suite à la diminution importante des crédits globalisés encore appelés crédits LOLF.

En effet ces crédits d'état sont en forte diminution encore cette année (-14,5 % pour l'académie). Cette nouvelle ponction intervient après deux précédentes (-25 % l'année passée).

En trois ans, certains établissements ont vu ces crédits diminués de moitié. Cela impacte directement le fonctionnement des établissements mais aussi les élèves et leur famille quant on sait que ces crédits sont destinés à alimenter les lignes budgétaires aussi importantes que les actions du projet d'établissement, le fond social lycéen, les remboursements des frais de stage en entreprise des élèves, les livres pour les 3^{ème} MDP6, etc... Cette question a également été traitée au CTPA du 24 juin. L'administration admet les difficultés engendrées par cette baisse des crédits, a rappelé qu'elle avait du abonder des crédits en septembre dernier pour le remboursement des frais de stages au LP mais qu'il ne serait pas possible de répéter cette opération en septembre prochain. Donc de nouvelles difficultés en perspective. N'hésitez pas à nous contacter dès qu'elles apparaîtront.

Préparation aux concours

Le Plan Académique de Formation 2011-2012 a été étudié au C.T.P.A du 24 juin. Le SE-UNSA a constaté et dénoncé l'absence de module de préparation aux concours internes du CAPLP, alors même que les disciplines de l'enseignement professionnel sont parmi celles qui comptent le plus de contractuels. Seules des préparations aux concours internes des CAPES, CAPEPS et agrégations sont prévues.

La précarité a encore de beaux jours devant elle.

Et il est vrai que le nombre de disciplines de l'enseignement professionnel pour lesquelles le concours interne n'est pas ouvert augmente d'année en année. Ainsi à la session 2012 ne seront ouvertes aux concours internes que les sections et options suivantes : arts appliqués, biotechnologie, esthétique, construction et réalisation d'ouvrages, équipements techniques énergie, électrotechnique, bois, structures métalliques, lettres-anglais, lettres-histoire, maths-sciences, STMS, peinture revêtements.

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33074 BORDEAUX CEDEX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-uns.org

Site internet : <http://sections.se-uns.org/bordeaux/>